

Stage choisi :

date et lieu : (consultez le calendrier annuel)

ENTREPRISE :	
Adresse :	
Code postal : Ville :	
Personne chargée du dossier :	
N° SIRET :	Code APE :
Téléphone :	Fax :
Mail :	Portable stagiaire :
Prénom - Nom et fonction des participants :	
1.....	2.....
3.....	4.....
ANNULATION ET REMBOURSEMENT <i>Toute annulation, moins de 10 jours ouvrables avant le début du stage, ne donnera lieu à aucun remboursement. Nous ne retiendrons aucune somme pour frais administratifs. Cette somme sera à valoir, dans un délai limite de 6 mois, sur une session du même stage. Voir conditions générales en pied de page.</i>	Signature du responsable de formation, RH ou chef d'entreprise et cachet de l'entreprise
Fait à	le
Adresse de facturation (entreprise ou opco ?):	
(vous pouvez également nous transmettre par mail la copie de la demande de subrogation ou l'accord reçu par votre OPCA)	

Tarifs : **Tarif par salarié – déjeuner inclus**
 2 jours 840 € HT soit 1008 TTC pour les sociétés adhérentes et partenaires
 2 jours 1200 € HT soit 1440 TTC pour les sociétés non adhérentes

Rappel Envoyer à votre OPCA votre demande de prise en charge AVANT le début du stage.
 Joindre un chèque à l'ordre de **FFPV Conseil et formation** de **50 % pour confirmer l'inscription.**

Conditions Générales

Au moment de votre inscription, contactez votre OPCA Organisme Collecteur du fond de Formation continue pour la prise en charge du stage.
Conditions d'ouverture : Nombre de participants : 6 minimum, trois semaines avant la date du stage. Douze maximum. L'organisme se réserve le droit de reporter une formation, si le nombre d'inscrits, **trois semaines** avant la date prévue du stage, est inférieur à 6. **Dispositions financières :** L'organisme de formation, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre des présentes conditions, ainsi qu'à fournir tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité de ces actions.
Modalités de règlement : Un chèque d'arrhes de 50 % du montant global TTC de la formation avec le bulletin d'inscription. Soit :
 - Société adhérente/partenaire à la FFPV 840,00 € HT soit 1008 € TTC par personne et par jour – Arrhes 50% TTC
 - Non-adhérente 1200,00 € HT soit 1440 € TTC par personne et par jour – Arrhes 50% TTC
Conditions d'annulation : Le solde dû, soit les 50 % restant, sera facturé dès la fin du stage. En cas d'annulation moins de **dix jours** avant le déroulement du stage, les arrhes ne seront pas restitués, l'entreprise aura la possibilité de s'inscrire au stage suivant. L'organisme se réserve le droit de reporter une formation, si le nombre d'inscrits, **trois semaines** avant la date prévue du stage, est inférieur à six.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 5757275